

Mitsubishi Motors lance en France sa nouvelle garantie 8 ans

« Vous exigez la fiabilité, on vous la garantit 8 ans »

Mitsubishi Motors lance en France sa nouvelle garantie 8 ans / 160 000km, soit 3 ans et 60 000km de plus que la garantie en vigueur actuellement.



8 ANS ou 160 000 km
GARANTIE

Cette garantie, valable sur l'ensemble des véhicules neufs Mitsubishi achetés à compter de ce jour dans l'une des 130 concessions distribuant la marque, couvrira les mêmes éléments que la garantie constructeur actuelle et sera également cessible.

Sont ainsi concernés les modèles **Space Star**, citadine (segment A), **Colt**, citadine (segment B) lancée en novembre 2023, disponible avec des motorisations essence et HEV, **ASX**, SUV urbain (segment B-SUV) lancé en 2023 et dont la version restylée arrivera dès cet automne en France, disponible avec des motorisations essence et HEV, **Eclipse Cross PHEV**, SUV compact (segment C-SUV) hybride rechargeable 4 roues motrices.

Le nouvel Outlander PHEV, dont le lancement est prévu fin 2024, bénéficiera également de cette garantie, tout comme les futurs autres modèles de la marque.

« C'est un moment important pour Mitsubishi Motors en France, qui n'est pas juste un effet d'annonce mais une réalité qui s'inscrit dans la durée. La marque confirme ainsi la confiance qu'elle a dans la qualité de ses véhicules, renforçant son image de fiabilité pour ses clients actuels et futurs. Désormais, les garanties des batteries et du véhicule sont identiques : 8 ans ou 160 000 km, c'est simple et clair pour le client surtout pour une marque pionnière dans l'électrification de la gamme, notamment avec la technologie PHEV pour Eclipse et Outlander ou 100% électrique avec l'i-MiEV en 2009. » commente Pierre Guignot, Président de Mitsubishi Motors dans l'Hexagone.

Les propriétaires actuels de véhicules Mitsubishi pourront bénéficier d'une offre dédiée leur permettant de prolonger, s'ils le souhaitent, leur garantie jusqu'aux 8 ans de leur véhicule. Cette offre sera proposée par les concessionnaires lors d'un passage en atelier d'ici la fin de l'année 2024 et au travers d'un pack service qui apportera un service dédié aux clients de la marque au sein de son réseau pour plus de simplicité et de maîtrise des coûts de l'entretien de leur Mitsubishi.

Avec la garantie 8 ans / 160 000 km, Mitsubishi Motors propose une offre en cohérence avec la garantie des batteries de traction déjà existante.

Mitsubishi Motors, constructeur automobile depuis plus de 100 ans, pionnier des 4 roues motrices avec le PX-33 en 1936, de l'électrique avec l'i-MiEV en 2009 et de l'hybride rechargeable avec l'Outlander PHEV en 2014, innove une fois de plus en proposant l'une des meilleures garanties sur le marché français.

Plus d'informations sur la nouvelle garantie 8 ans de Mitsubishi Motors sur :

www.mitsubishi-motors.fr

###